

Appel à consultation :

Elaboration d'un guide pratique à l'attention des acteurs du secteur privé au Maroc, pour une meilleure intégration des migrant-e-s dans le marché de l'emploi

Termes de référence

1. Contexte

En matière de migrations, le Royaume du Maroc présente un triple niveau de migration : il est non seulement un pays d'origine, mais également de transit et, depuis peu, reconnu comme un pays de destination pour les migrant-e-s et les réfugié-e-s, principalement d'Afrique subsaharienne, mais aussi d'autres régions (pays d'Asie et du Moyen-Orient).

Pleinement conscient de la situation, et afin de mieux gérer les flux migratoires sur son territoire, le Maroc a pris l'initiative d'élaborer une nouvelle politique migratoire respectueuse des droits de l'homme. L'opérationnalisation du cadre stratégique de cette politique se reflète dans la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), qui propose une approche humaniste et globale du traitement des flux migratoires, en mettant l'accent sur l'intégration sociale, culturelle et économique de migrant-e-s régularisé-e-s.

L'implication du secteur privé dans l'opérationnalisation de la SNIA et plus particulièrement dans l'intégration des migrant-e-s devient essentielle. Une meilleure intégration ne peut être réalisée qu'avec l'implication du secteur privé en le sensibilisant sur le phénomène migratoire et en facilitant le recrutement des migrant-e-s.

2. Objectif général du projet :

La vision globale et stratégique de l'OIM de travailler avec le secteur privé reconnaît que sa participation active est cruciale pour promouvoir les objectifs humanitaires et de développement.

Cependant, en raison de l'augmentation relativement nouvelle des migrant-e-s régularisé-e-s dans le pays et de la loi migratoire récente, le secteur privé au Maroc a peu d'expérience de travail avec les migrant-e-s et a un accès limité à l'information sur la gestion de la diversité, qui tient compte des droits, des obligations et des procédures appropriées.

L'objectif général de ce projet, financé par la Coopération Belge, et mis en œuvre par l'OIM Maroc, est de contribuer à stimuler l'engagement du secteur privé dans la réduction des inégalités entre les migrant-e-s et les communautés d'accueil au Maroc.

3. Offre de service de la consultation :

Le/la consultant-e :

- Traduira (de l'espagnol au français) et adaptera au contexte spécifique du Maroc le guide ¹ destiné aux parties prenantes du secteur privé élaboré par l'OIM Espagne dans le cadre du projet "SENSIBILIZA-T", financé par le Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et

¹ Link to the guide <http://www.spain.iom.int/sites/default/files/FOLLETO%20Sensibiliza-T%20alta%20res.pdf>

Link to the project page <http://www.spain.iom.int/es/proyecto-sensibiliza-t>

cofinancé par le Fonds pour Asile, Migration et Intégration (FAMI), qui adresse le manque de connaissances du secteur privé sur la thématique ;

- Animera une série de 3 séances d'information / formations en partenariat avec les *Trade centers* et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), ciblant les entreprises belge / marocaines, les fondations, les associations et les personnes travaillant dans le secteur privé. Ces sessions de formation seront axées sur la présentation et la mise en valeur des capacités et de la valeur ajoutée des migrant-e-s, sur la réglementation en vigueur et les bénéfices d'un environnement interculturel ainsi que sur la manière dont les entreprises peuvent améliorer leur responsabilité sociale afin d'assurer une meilleure intégration pour les migrants dans le secteur privé.

Les formations seront dispensées sur la base du manuel mentionné ci-dessus.

4. Livrables :

- Un guide destiné aux parties prenantes du secteur privé, sur la gestion de la diversité, qui tient compte des droits, des obligations et des procédures appropriées d'employabilité des migrant-e-s.
- Un rapport de synthèse sur les sessions de formation à l'attention des parties prenantes du secteur privé.

5. Durée de la consultation

La prestation s'étalera du 16 Octobre 2017 au 16 décembre 2017.

6. Qualifications

Les qualifications requises sont :

Formation et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire et de préférence un diplôme supérieur aux niveaux de maîtrise ou de doctorat. - Connaissances et expérience dans le domaine du secteur privé au Maroc. - Connaissances en questions migratoires et inclusion sociale. - Expérience pratique en animation d'ateliers de formation.
Langues	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise du français indispensable (écrit et parlé). - Excellente maîtrise de l'espagnol indispensable. - Bonne maîtrise de l'arabe (standard et dialectal).
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles. - Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires. - Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.

7. Délai de soumission

Les candidat-e-s intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :

- Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de trois références professionnelles ;

- Une lettre de motivation ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (publication, travail personnel, rapport, référence bibliographique, etc.).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : oimrecrute@iom.int, en indiquant en objet « Consultation- Engagement du secteur privé », au plus tard le **lundi 9 octobre 2017**.